

Revue Africaine de PATHOLOGIE

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

La Revue Africaine de Pathologie est un journal à publication bisannuelle qui a pour but la publication des travaux originaux et de formation consacrés à l'Anatomie et la Cytologie Pathologiques, et à toutes les disciplines apparentées. La Revue Africaine de Pathologie rend compte des activités de la Division d'Afrique Francophone de l'Académie Internationale de Pathologie (sommaire des séances et résumés des communications).

La Revue Africaine de Pathologie publie des articles en français ou en anglais. Les rubriques de ce journal sont composées comme suit :

- **Editorial**
- **Articles et mémoires originaux**
- **Mise au point ou revue générale**
- **Cas anatomo-cliniques**
- **Notes brèves**
- **Lettre à la rédaction**
- **Compte rendu des Sociétés Savantes, Analyse de livres**
- **Cas pour diagnostic**
- **Recommandations pratiques**

I – CONDITIONS DE PUBLICATION

1°) *Les textes accompagnés des tableaux et figures doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : **isidiom@aviso.ci***

2°) *La Revue Africaine de Pathologie se conforme aux " Recommandations pour les manuscrits soumis aux revues biomédicales " (Ann Intern Med 1997; 126 : 36-47).*

L'article ou une partie de l'article proposé ne doit pas avoir fait l'objet d'une publication antérieure, ni être soumis à une autre revue. En soumettant ainsi un article pour publication, l'auteur responsable de la correspondance certifie par écrit que l'article n'a pas été reproduit dans d'autres journaux, et qu'il a obtenu l'accord de tous les cosignataires pour la soumission sous cette forme à la Revue Africaine de Pathologie. Tout lien financier direct ou indirect (support financier de l'étude, achat de matériel...) qui peut être à l'origine d'un conflit d'intérêt doit être précisé dans la lettre.

3°) *Chaque manuscrit sera examiné par le comité de rédaction et par 2 experts du comité de lecture.*

4°) *La rédaction se réserve le droit de renvoyer aux auteurs les manuscrits non conformes aux conditions de publication avant toute soumission au comité de lecture*

5°) *La longueur du texte, s'entend en pages dactylographiées double interligne, avec marge usuelle incluant : le résumé (français et anglais) ; la table des matières pour les mises au point ; les légendes de figures, les tableaux et les références. La longueur totale des textes doit être réduite au maximum et ne doit pas excéder :*

6 pages dactylographiées pour les éditoriaux ; 15 pages maximales pour les articles originaux, les mises au point et revues générales ; 8 pages pour les cas anatomo-cliniques et les notes techniques ; 3 pages pour les cas pour diagnostic ; 6 pages pour les recommandations pratiques ; 2 pages pour les lettres à la rédaction ;

1 page pour les analyses de livres ; 4 pages pour les comptes-rendus des sociétés savantes.

II – PREPARATION DES MANUSCRITS

Les textes sont dactylographiés sur papier blanc standard A4, en interligne double (25 lignes par page, taille de police 12), avec une marge de 3 cm de côté (1 page du journal correspond à 2 pages dactylographiées, soit 60 lignes), en 3 exemplaires. Toutes les pages sont numérotées.

1°) La première page comprend :

- le titre en majuscules, en français et en anglais, sans abréviation,
- les initiales des prénoms et nom des auteurs
- le titre court qui résume le titre de l'article en moins de 8 mots
- au bas de la page, l'adresse de l'auteur à qui doit être adressée toute correspondance et le nom des services, départements ou institutions auxquels le travail est attribué.

2°) La deuxième page est réservée au résumé. Il doit comporter environ 350 mots, indiquer le but de l'article, les méthodes, les principaux résultats et se terminer par une conclusion de portée pratique. Il doit être traduit en anglais par les auteurs. Aucune abréviation ni référence bibliographique n'est introduite.

5 mots-clés au maximum sont également inscrits en français et en anglais en bas du résumé.

3°) Les abréviations doivent être évitées au maximum. Si elles existent, elles doivent être conformes aux normes internationales ou alors être indiquées entre parenthèses dès leur premier emploi.

4°) L'iconographie est indiquée sur une feuille séparée du texte.

Les tableaux ne doivent pas excéder le nombre 6 et sont numérotés en chiffre romain dans leur ordre de citation dans le texte, avec le titre en haut. Leur dimension maximale est de 18 x 25 cm. Chaque tableau correspond à 200 mots, et est dactylographié en double interligne. Les explications ou notes diverses figurent au-dessous des tableaux. Pour les notes : elles sont appelées par des lettres, par ordre alphabétique, placées en exposant : a, b, c.

Chaque tableau est appelé dans le texte et ne fait pas double emploi avec les figures.

Les figures (schémas, diagrammes, photos, radiographies...), ne doivent pas dépasser le nombre de 4, sont numérotées en chiffre arabe, et annotées en bas. Elles seront fournies en 3 exemplaires (papier brillant, 9x13, pour les photographies). **Les légendes des figures sont indiquées en français et en anglais.**

Les figures en noir et blanc doivent être d'excellente qualité.

Identifier chaque figure au dos au crayon par le nom du premier auteur, le titre de l'article, le numéro de la figure. Spécifier l'orientation (haut, bas, droite, gauche).

La reproduction des documents déjà publiés doit être accompagnée de l'autorisation des auteurs ou éditeurs qui en ont le droit.

5°) Les remerciements sont placés à la fin du texte, avant les références bibliographiques.

6°) Les références sont celles citées dans la bibliographie et sont numérotées selon l'ordre d'apparition dans le texte, en chiffre arabe. Les numéros sont séparés par des virgules, s'il s'agit de références non consécutives, exemple : (3,5,9). Les références consécutives sont séparées par un trait, exemple : (3-7). Les références citées uniquement dans les tableaux ou figures sont numérotées selon une séquence établie par la première identification du tableau dans le texte.

Les références ne concernent que les travaux publiés (y compris les résumés) ou sous presse. Les communications personnelles ou les données non publiées ne figurent pas dans la liste des références mais sont mentionnées entre parenthèses dans le texte. Les thèses ne figurent pas dans la liste des références.

Les titres des journaux sont abrégés selon l' "US National Library of Medicine " (chaque année dans le numéro de janvier de l'index Medicus). Elles sont présentées strictement selon les indications suivantes :

- Mentionner tous les auteurs jusqu'à six ; après quoi, ajouter " et al. "
- Indiquer pour :

▶ les articles et périodiques : le nom des auteurs, le titre de l'article, le nom du périodique, année volume, 1^{ère} et dernière pages. Exemple : VERGIER B, RIVEL J, De MASCAREL A, VITAL A. Les lymphomes malins non hodgkiniens primitifs du système nerveux central. Analyse anatomo-clinique de 35 cas. Ann Pathol 1990 ; 10: 268-74

▶ Supplément d'un périodique : idem ci-dessus et ajouter: suppl suivi de la référence.

▶ Livre : Nom des auteurs, titre nom du livre, Editeur, Année. Exemple: TALBOT IC, PRINCE A. Biopsy pathology in colorectal disease. London : CHAPMAN and Hall 1987

▶ Chapitre d'un livre : Nom des auteurs du chapitre, son titre In : nom des auteurs du livre, son titre, Editeur, Année. Exemple: ROLFES DB. Fibrolamellar carcinoma of the liver. In : OKUDA K, ISHAK KG, eds. Neoplasms of the liver. Tokyo: Springer-verlag 1987.

▶ Publication des comptes rendus de congrès : Nom des auteurs, titre. In : Nom du Congrès, Année, Page.

III – INSTRUCTIONS POUR LA REMISE DES MANUSCRITS

Les manuscrits une fois acceptés, doivent être envoyés à la rédaction par courrier électronique.

Les manuscrits doivent être saisis dans un logiciel de traitement de texte usuel. Indiquer sur la disquette le nom du fichier qui comprend l'article, le logiciel utilisé et le système d'exploitation. Le fichier ne doit comprendre qu'un seul manuscrit. Le manuscrit, dans l'ordre suivant : Titre, auteur(s), adresse(s), résumé, mots clés, article, références, tableaux et légendes des figures (conformément aux recommandations aux auteurs) ne doit pas être segmenté en plusieurs fichiers. Par mesure de sécurité, créer un second fichier enregistré au format " texte seul ".

Utiliser une seule police de caractère. Times New Roman ou Helvetica corps 12, à l'exception des caractères spéciaux, grecs et mathématiques (pour ceux-ci, utiliser la police " symbol " ou les saisir en toutes lettres).

Le texte doit être saisi en minuscule, appuyé à gauche. Utiliser les césures et l'interlignage automatique de texte. Le titre peut être saisi en majuscule ainsi que tout ce qui doit être en majuscule une fois imprimé.

Vous pouvez utiliser le gras et l'italique, ainsi que les indices et les exposants. Ne pas oublier la ponctuation et les accents, y compris sur les lettres capitales. Il ne faut pas utiliser de tabulation excepté pour les tableaux, ne pas créer d'alinéa. Le souligné et les petites capitales sont à proscrire.

Les tableaux sont à éviter, s'ils sont toutefois indispensables, ils ne doivent pas être tramés.

Nota – Bene :

Pour chaque article accepté, l' (es) auteur(s) devra (ont) s'acquitter d'un montant forfaitaire de 40 000 F CFA soit 61 euros à titre de participation aux frais de parution. Les textes acceptés pour publication doivent être fournis si possible en version informatisée, sur disquette formatée double face, haute densité, type 3M, en utilisant le traitement de texte Word de préférence. Ils peuvent être transmis par courrier électronique à l'adresse suivante: **effiab@yahoo.fr**